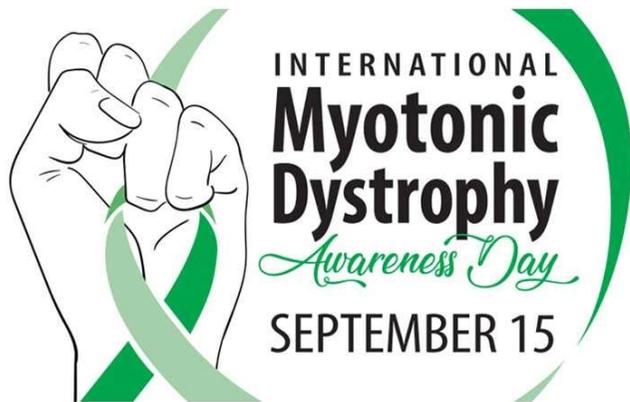


Prise en charge globale pluridisciplinaire des patients atteints de dystrophies myotoniques

Côté social





Conseil social

Vivre avec c'est : s'adapter continuellement

1. Comprendre la maladie et ses conséquences
2. AI - détection précoce, ré/orientation professionnelle, rente partielle / entière
3. Maintien à domicile : allocation pour impotence, contribution d'assistance
4. Adaptation du logement et Mobilité : moyens auxiliaires /mesures archit.
5. Situation financière
6. Suivi médical et paramédical par des spécialistes
7. Soutien aux proches
8. Transitions : Mineur/Majeur - AI/AVS

Coordination

Décider de sa vie et lui donner du sens



Ce que l'on peut retenir ...



1. Demande de prestations AI

agir tôt informer = accompagner

2. Moyens auxiliaires

choix → ergo financement → AS (AI ≠ AVS)

3. Maintien à domicile

API + CdA informer + remplir FO ^{def} assistante sociale

4. Soutien aux proches

écoute + prestations directes individuelles

6. Soutiens financiers

oser s'informer ≠ demander

MERCI de votre attention



ASRIMM

Association Suisse Romande Intervenant
contre les Maladies neuro-Musculaires

Rue Galilée 15
1400 Yverdon-les-Bains
Tél : 024 420 78 00

www.asrimm.ch

info@asrimm.ch